

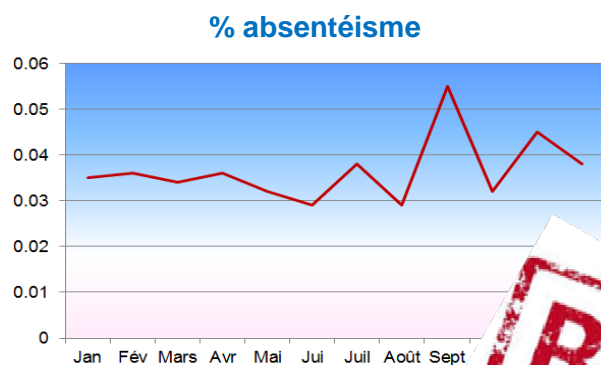
## Santé au travail, risques psychosociaux (RPS)

### Préambule

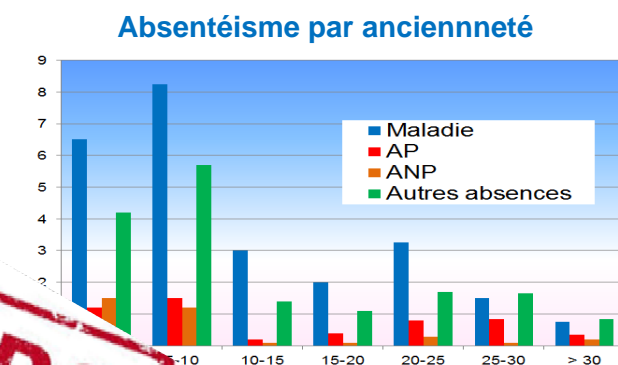
*Dans l'idéal afin de bien cerner les responsabilités de l'employeur, il conviendrait de parler de « risques psychosociaux au travail ». Ce dernier est tenu d'agir sur « ce sur quoi il a prise » et donc sur les déterminants des risques psychosociaux dans son entreprise, sans violer l'intégrité psychique des intéressés.*

*En remplissant son obligation légale et en veillant à ce que de bonnes conditions de travail règnent dans l'entreprise, l'employeur contribue non seulement à ce que les conditions de travail soient bonnes, mais également à la satisfaction de ses travailleurs et à leur motivation, à la réduction des erreurs et donc à l'amélioration de la qualité. A une communication optimale, un bon climat social dans l'entreprise et bien sûr à la réduction des arrêts de travail et des coûts.*

*Les 4 sujets que nous vous présenterons vous aideront certainement à comprendre, voire à prendre des mesures pour atteindre votre objectif afin de réduire le taux d'absentéisme dans votre entreprise ».*



(graphique d'illustration)



(graphique d'illustration)



**« Le travail a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le travail ».**

Jdan Noritiov (philosophe russe)



Santé au travail, risques psychosociaux

Mesdames, Messieurs, Chers membres de la SSPS,

Le séminaire de la SSPS section romande se déroulera le jeudi 23 avril 2015 à Lausanne.

## **Le matin : « Santé au travail, risques psychosociaux »**

Cette année, votre Comité vous propose de traiter un thème d'organisation du travail.

**Qu'en est-il de l'approche légale ? des professionnels de la santé et psychopédagogue, quels sont les risques, quels impacts sur les coûts et la rentabilité ?**

Nos conférenciers vont vous aider à approfondir vos connaissances en la matière et répondre à toutes les questions que vous vous posez en tant que personne physique ou morale.


## **Le Nouveau musée du CIO et sa nouvelle exposition « LIVE ! »**

Pour les membres, l'Assemblée Générale et son apéritif puis le repas clôturera la journée.

### **Point d'accueil du séminaire 08h30**

Le Musée Olympique  
Quai d'Ouchy 1  
1006 Lausanne  
Tél. : +41 21 621 65 11

Téléphone du jour

 +41 79 250 03 64

[www.olympic.org/museum](http://www.olympic.org/museum)




46° 30' 30.57" N  
6° 38' 2.56" E

### **Point d'accueil de l'Assemblée Générale & Repas 17h30**

Hôtel Mövenpick Lausanne  
avenue de Rhodanie 4  
1007 Lausanne  
Tél. : +41 21 612 76 12

Téléphone du jour

 +41 79 250 03 64

[www.moevenpick-hotels.com/lausanne](http://www.moevenpick-hotels.com/lausanne)



46° 30' 29.60" N  
6° 37' 26.10" E

### **Public cible**

Chefs et cadres d'entreprises, directeurs et spécialistes de sécurité-sûreté en entreprise ou dans les administrations publiques, spécialistes des bureaux d'ingénieurs et des autorités, juristes, assureurs, fournisseurs de matériel et de technique de protection contre l'incendie, etc.

### **Reconnaissance du séminaire**

Notre séminaire compte pour 2 unités de formation continue MSST.

Celle-ci vous sera transmise par courriel quelques jours après le séminaire et après règlement de la facture.



Santé au travail, risques psychosociaux

## Programme de la journée

Heure	Thèmes	Intervenant(e)s
08h30	Accueil des participants et remise des badges	Comité
09h00	Message de bienvenue	M. Eric Leuba
09h10	Aspects légaux	Mme Vanessa Duc
09h40	Mobbing-agressivité	Mme Françoise Schillinger
10h20	Pause-café, croissants	Tous
10h50	Gestion de l'absentéisme	Mme Annick Rieker
11h30	Le mobbing mis en pièce	Le Caméléon
12h45	Questions et conclusion des conférences	Tous
13h00	Repas au restaurant du Musée	Tous
14h00	Visite guidée du Musée	Tous + guides
16h30	Fin du séminaire	Comité SSPS
17h15	30 <sup>e</sup> Assemblée générale 2015 de la section	Membres SSPS
18h15	Apéritif	Membres SSPS
19h00	Repas fin séminaire (sans animation musicale)	Membres SSPS
Env. 22h00	Fin de la manifestation officielle	Tous

Sous réserve de modifications

## Présentation des intervenant(es) du matin

**Madame Vanessa Duc**, Juriste spécialiste au Service de l'emploi (SDE) du Canton de Vaud, division contrôle du marché du travail et protection des travailleurs (CMTPT). Elle contribue aux procédures d'extension des conventions collectives de travail (cantonales) ainsi qu'à la supervision des procédures de licenciement collectif. Elle effectue également des contrôles approfondis de la durée du travail en application de la loi sur le travail (LTr) et ses ordonnances (OLT1, OLT2) ainsi que de l'ordonnance sur les chauffeurs (OTR1).

**Madame Françoise Schillinger**, Consultante et formatrice indépendante dans les domaines du comportement organisationnel et de la communication, Madame Schillinger a une longue expérience dans ce secteur, en tant que cadre d'entreprise et chargée de cours dans des écoles de gestion. Elle s'est penchée sur ces problématiques, en milieu professionnel et dans des contextes multiples, ayant eu la possibilité d'intervenir dans divers projets en Suisse, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et dans divers pays d'Europe et lui a permis d'être en constante recherche d'outils pouvant au mieux servir les individus dans leur vécu professionnel et personnel spécifique.

**Madame Annick Rieker**, Directrice Générale de PMSE SA (Prévention et Maintien de la Santé en Entreprise) est professionnelle de santé et psychopédagogue. Elle a travaillé 20 ans aux HUG et intervient dans les cursus professionnels et universitaires où elle anime des groupes d'affirmation de soi et gestion de stress. Elle étudie particulièrement les aspects d'apprentissage de l'adulte et développe des programmes d'éducation. Ayant collaboré 5 ans en Bosnie à la refonte des soins de premiers recours, Madame Rieker effectue un diplôme HEC en management et fonde PMSE SA en 2000. Formée CFST, actuellement elle intervient dans les entreprises privées et publiques pour les aider à développer leur gestion de santé au travail, particulièrement en lien deux grands domaines : les risques psycho-sociaux (RPS) et les troubles musculo-squelettiques (TMS).

**Le Caméléon « Compagnie théâtrale »**, dans le paysage tropical africain le caméléon est un reptile fascinant. Dans le paysage socioculturel suisse, le Caméléon est une compagnie théâtrale qui a pris ce reptile pour modèle et emblème. Avec une langue fine et rapide, pour la répartie, le Caméléon prend la parole pour la donner à tous ceux qui désirent s'exprimer. Avec des yeux mobiles, pour une vision élargie du monde actuel, le Caméléon aborde sans tabou ni complexe, avec tendresse et humour, des sujets parfois difficiles. Avec des couleurs changeantes, pour l'adaptation et l'esthétique, le Caméléon met en scène des situations variées, selon les demandes. En Amérique latine, dans les années 60, Augusto Boal crée le théâtre de l'opprimé, aux services des plus faibles, et au péril de sa liberté. En Suisse dès les années 90, la compagnie du Caméléon a utilisé, fait vivre, adapté cet outil théâtral, et d'autres, pour les mettre au service de collectivités (entreprises, institutions, associations, organismes de prévention, écoles...) et des causes qu'elles défendent.

## Intendance & déplacements

**Mobilité douce dans la mesure du possible**



**Bus n° 2 & Métro M2** [www.t-l.ch](http://www.t-l.ch) (arrêt Ouchy)

**Parking** : Port d'Ouchy, forfait 24 heures CHF 18.00 (dès la 7<sup>e</sup> heure)  
[www.pms-parkings.ch/?page=port-d-ouchy-sa](http://www.pms-parkings.ch/?page=port-d-ouchy-sa)

Le Musée est à 500 m à pieds direction Vevey

**Hébergement**



La ville de Lausanne vous offre une quantité de possibilités d'hébergement. Les participants désirant réserver une chambre sont priés de s'organiser eux-mêmes ou via le site de l'Office du Tourisme de Lausanne [www.lausanne-tourisme.ch](http://www.lausanne-tourisme.ch)

## Assemblée Générale 2015

### Ordre du jour statutaire de la 30<sup>e</sup> Assemblée Générale

1. Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de la 29<sup>e</sup> Assemblée Générale du 22 mai 2014 à Neuchâtel
3. Rapport d'activité du Président
4. Approbation du rapport annuel
5. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes
6. Approbation des comptes
7. Budget et approbation
8. Admissions et démissions des membres
9. Élections
  - a) du Comité
  - b) des vérificateurs des comptes
10. Site internet de la SSPS
11. Information sur les activités de la SSPS 2015
12. Divers et propositions individuelles (à transmettre au Président d'ici au 06 avril 2015)

### Frais de participation pour les membres de la SSPS

Variante A	séminaire comprenant le repas de midi et les pauses	CHF	220.00
Variante B	séminaire complet comprenant le repas de midi, les pauses, l'Assemblée Générale et le repas du soir	CHF	250.00
Variante C	l'Assemblée Générale et le repas du soir	CHF	100.00
Variante D	pour les membres retraités, séminaire complet comprenant le repas de midi, les pauses, l'Assemblée Générale et le repas du soir	CHF	100.00
Variante E	pour les membres retraités, l'Assemblée Générale et le repas du soir	CHF	50.00

### Frais de participation pour les personnes externes à la SSPS

Variante F	séminaire comprenant le repas de midi et les pauses	CHF	320.00
------------	---	-----	--------



**Pour des raisons d'organisation, inscription en ligne sur le site de la section, dernier délai 06 avril 2015** [http://www.vbsf.ch/section\\_romande/activites\\_section\\_romande](http://www.vbsf.ch/section_romande/activites_section_romande)

Quelques jours après votre inscription, vous recevrez une facture avec toutes les indications pour le règlement de votre participation

**Annulation** : les annulations sont acceptées jusqu'au 06 avril 2015. Passé cette date, les frais d'inscription seront dus.



SPS - Monsieur Eric Leuba  
Président SSPS Section romande  
Quai Robert-Comtesse 3  
2000 Neuchâtel

[eric.leuba@ne.ch](mailto:eric.leuba@ne.ch)

Téléphone B. : 032 717 75 81